



Politiques éducatives locales : un puzzle en construction

En 2002, le CR•DSU publiait un *Cahier du DSU* intitulé **Projet éducatif local : « remue-ménage institutionnel » ou politique éducative locale?** Pascal Bavoux (Trajectoires, groupe Réflex) y terminait son introduction de la manière suivante : « *Finallement, le processus présenté au fil des pages n'est-il pas celui du passage d'un système scolaire chargé de produire de la réussite scolaire à un système éducatif dans lequel des acteurs comme les élus, les animateurs, les parents, les bénévoles des associations prennent toute leur place et affirment une légitimité pour concourir au même titre que les enseignants et avec eux, à la réussite de l'éducation de tous les enfants et les jeunes ? On serait alors dans la construction de politiques éducatives locales même si la route est semée d'embûches...* ». Ce nouveau numéro **Politiques éducatives locales : un puzzle en construction** opère une transition dans l'objectif de voir quelles ont été les évolutions, et si « le passage » a été opéré.

LE COMITÉ DE RÉDACTION, très divers dans sa composition, s'est réuni à trois reprises pour tenter d'analyser collectivement et de rendre compte tant des évolutions qui infléchissent le contexte des politiques éducatives que des pratiques à l'œuvre en Rhône-Alpes, à l'échelle des territoires. Plusieurs questions ont sous-tendu la production de ce numéro : face au constat de l'aggravation des inégalités scolaires et sociales qui rejailissent sur le parcours éducatif des enfants et adolescents, comment se construisent les (nouvelles ?) réponses locales en faveur de la « réussite éducative » ? Qu'entend-on par « réussite éducative » ? Comment se jouent aujourd'hui les partenariats entre les acteurs de l'éducation, à l'échelle d'un territoire ? Des lignes ont-elles « bougé » depuis quelques années, au gré de la mise en place de nouveaux dispositifs, ou au gré de la maturation des démarches ? De nouveaux modes de faire ont-ils émergé ? Comment trouver la juste place des parents dans ces politiques éducatives ?

À QUOI ASSIMILE-T-ON L'ÉDUCATION AUJOURD'HUI ?

Le comité a partagé un postulat de départ : la dimension éducative n'est plus centrée sur l'école mais doit être élargie à l'ensemble des temps imparis à la vie quotidienne de l'enfant ou du jeune. La réussite scolaire devient une composante de la réussite éducative. Sur quoi, dès lors, se joue pour autant l'interaction entre l'école et l'environnement ? Le terme de réussite éducative sous-entend des interrogations et des positionnements différents. Certains

abordent la réussite éducative dans une logique de résultats, de performance, de but à atteindre. Pour d'autres, il s'agit d'une démarche pédagogique qui questionne une manière d'agir sur/avec/en direction des publics concernés par les politiques éducatives. Aussi, les premiers articles de cadrage permettent de clarifier et/ou d'interroger les notions d'éducation et de réussite éducative, décrivent les mécanismes qui produisent de l'exclusion éducative, rappellent quelques éléments clé pour prendre la mesure des réalités en matière d'inégalités scolaires et éducatives.

LES PUBLICS DANS TOUS LEURS ÉTATS : QUELLE JUSTE PLACE ?

Cette question a alimenté en grande partie les débats du comité de rédaction et est au cœur de la première partie du *Cahier*, « Les publics dans tous leurs états ». Elle a pris une acuité particulière avec l'émergence du Programme de réussite éducative, qui préconise une prise en compte individualisée des enfants/jeunes, un équilibre renouvelé entre approche collective et approche individuelle. Derrière cette approche reconsiderée du public, se profilent les inquiétudes d'un grand nombre de professionnels, au moment même où de nouvelles lois émergent, telles celles concernant la prévention de la délinquance ou la responsabilité parentale. N'y-a-t-il pas un risque de stigmatisation, une tentation de contrôle social ? Autant de points de vigilance qui amènent à clarifier les objectifs des politiques éducatives locales, et à structurer collectivement les processus d'accompagnement et d'aide à l'enfant.

Comme le rappelle D. Glasman, « *la demande d'implication des familles ne date pas d'aujourd'hui. Ce qui est en revanche plus nouveau, c'est l'association des parents au diagnostic ou l'intention affichée de le faire* ». Il s'agit donc d'aller chercher le soutien des parents et de faire en sorte qu'ils soient « partenaires » et non uniquement « public cible ».

LES PARTENARIATS LOCAUX EN QUESTION

La deuxième partie du *Cahier* aborde davantage la question des partenariats locaux. Partenariats nécessaires, partenariats « incités », partenariats mouvants, partenariats en construction. Ceux-ci amènent à reconsiderer que la « place » de chacun des acteurs évolue. Les politiques éducatives locales à l'œuvre ont progressivement amené les différentes structures institutionnelles et associatives à se positionner dans une démarche de fonctionnement territorial.

Les lignes bougent peu à peu. Cette mécanique n'est cependant pas unanimement acquise, tant elle bouscule les cultures institutionnelles et les identités professionnelles. La pérennité du partenariat doit prendre sens dans un projet porté par l'ensemble des acteurs, y compris les parents. Il remet donc en question, de façon régulière, le sens de l'acte posé, et les fondements même des choix de nos actions en direction des publics concernés.

OÙ EN SONT LES POLITIQUES ÉDUCATIVES DANS LES TERRITOIRES ?

Nombre de villes se sont emparées de la question éducative, prenant en compte trois temps repérés qui sont le scolaire – le périscolaire – l'extrascolaire. Cette dynamique repose encore sur une démarche « volontariste » des villes. Les dynamiques territoriales sont fondées sur des logiques et des fonctionnements très hétérogènes même si les dispositifs d'État tendent ces dernières années à amener de la cohérence et de l'articulation. Alors que « *les besoins évoluent, que les codes sociaux, les modèles de comportement, les modalités de vie des individus volent en éclat* », les villes sont attendues au-delà d'une simple légitimité à mettre en place les projets éducatifs locaux. Les villes doivent également « fédérer », c'est-à-dire fonder leur approche éducative territoriale sur des capacités à impulser des coopérations entre acteurs, à stimuler de nouveaux modes d'actions là où c'est nécessaire, à qualifier les offres déjà existantes, voire en développer de nouvelles.

Le label « villes éducatrices » ne porterait-il pas en lui-même les signes de cette force d'impulsion éducative visant à consolider le fait que les politiques éducatives ne peuvent plus être pensées isolément de celles touchant au logement social, à l'emploi, à la requalification des quartiers, à la santé ? Les instances que sont les comités de pilotage, les comités techniques voient leur rôle évoluer. À leur fonction initiale de validation des actions proposées, elles doivent ajouter des fonctions d'observation, de diagnostic partagé, de construction de réponses collectives. Ce nouveau cadre amorce une nouvelle manière de concevoir une politique éducative globale partagée, reliant les trois mots clés : **éducation – territoire – individu**.

La troisième partie du *Cahier* revient sur ces dimensions, elle est intitulée « **Éducation et territoire : un défi pour les villes** ». Claudine Paillard décrit cette « légitimité communale gagnée » mais pointe encore des attitudes de repli du côté des acteurs. On voit le mouvement qui fait peu à peu de l'éducation une priorité de premier plan dans le paysage des villes. En ce début du XXI^e siècle, l'idée d'une émancipation de l'homme poursuit sa route mais les inégalités sociales ou économiques frappent, persistent et tendent même dans certains territoires à s'aggraver. Un vrai défi pour les villes que de faire vivre cette citation.

« *Le jour viendra, où tous les discours politiques se résumeront à parler d'éducation* ».¹

Bonne lecture et soyons patients car la construction d'un puzzle prend du temps... ■

Philippe BUCHE
Isabelle CHENEVEZ

1. Nietzsche, cité dans *Éduquer pour demain, des pistes pour agir* rédigé sous l'égide du conseil scientifique des Francas et sous la direction d'Albert Restoin, éditions l'Harmattan, 2004.